

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

DELIBERATION N° DE_030426_4

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 03 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des associations, sous la présidence de Madame Michèle ALOUCHY, Maire.

Présents : Mmes Michèle ALOUCHY, Delphine PEYNOT, M. Jean-Marie BERTRAND, Mmes Ingrid GUESTIN, Françoise GALLAND DESMICHEL, Laurence PROUST, MM. Boris SONDAGH, Philippe BOUDARD, Julien PALAYER, Alexandre BOURDERY.

Absente excusée : Mme Nadège LAURENSEN qui a donné pouvoir à Mme Ingrid GUESTIN.

Date de convocation : 30 mars 2026.

Secrétaire de séance : Mme Delphine PEYNOT

Désignation des délégués auprès du SIVOM Auzances-Bellegarde

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande, en date du 25 mars 2026, du SIVOM Auzances-Bellegarde ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au sein dudit SIVOM :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ingrid GUESTIN ▪ Alexandre BOURDERY 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philippe BOUDARD ▪ Julien PALAYER

- **AUTORISE** la Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

La secrétaire,
Delphine PEYNOT




La Maire,
Michèle ALOUCHY



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits, pour copie conforme.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans les deux mois à compter de sa publication.